

Demande d'abonnement au certificat électronique
Récapitulatif des pièces à fournir
(CERTEUROPE ADVANCED CA V4)

Cher Client,

Vous venez de saisir en ligne une demande de certificat électronique. Afin de nous permettre de valider votre demande, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner l'ensemble des pièces constitutives de votre dossier à savoir :

- Un extrait **KBIS original** de moins de trois mois¹, OU un avis SIREN de moins de 3 mois
✓ Avis SIREN disponible en téléchargement sur ce site: <https://avis-situation-sirene.insee.fr> ✓
- ✓ La **photocopie d'une pièce d'identité**² en cours de validité du représentant légal.

Si un mandataire de certification est désigné :

- la procuration intitulée « **Désignation du mandataire de certification** » complétée avec le cachet de l'établissement, la signature du représentant légal et la signature du mandataire de certification ;
- la **photocopie d'une pièce d'identité**² en cours de validité du mandataire de certification.

Et pour chaque certificat demandé :

- le **Contrat d'abonnement** signé et paraphé par le porteur.

Si le porteur de certificat n'est pas le représentant légal :

- la **lettre d'autorisation** signée par le porteur et le représentant légal ou le mandataire de certification le cas échéant ;
- une photocopie de la **pièce d'identité**² en cours de validité du porteur.

Si le porteur de certificat n'est pas le représentant légal :

- les **lettres d'autorisation** signées par les porteurs et le représentant légal ou le mandataire de certification le cas échéant ;
- une photocopie de la **pièce d'identité**² en cours de validité du porteur.

Le **dossier de demande complet**, composé des éléments détaillés ci-dessus, doit être transmis pour traitement à l'adresse suivante :



UNSAFA
29 Boulevard Raspail
2ème étage
75007
PARIS

Un e-mail vous sera envoyé pour vous confirmer la bonne prise en compte de votre demande et la génération de votre certificat.

Votre AE prendra ensuite contact avec vous pour organiser la remise du certificat en main propre.

Signature AE

¹ si votre entité n'est pas inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés : un avis SIRENE et un justificatif de l'exercice de l'activité professionnelle ou justificatif de la nomination du maire ou du président de la collectivité pour les collectivités locales. Pour les associations, le procès verbal de l'Assemblée Générale portant la signature de ses représentants.

² Carte nationale d'identité, passeport ou carte de séjour